

L'accusation n'a pas été prouvée. Et quand ces agriculteurs sont venus l'écouter par centaines, qu'est-ce qu'il a dit au sujet de l'agriculture? Selon la *Tribune* de Winnipeg, en date du 17 octobre, il a déclaré ceci:

Il a dit que les libéraux n'ont pas la réponse à tous les problèmes de l'agriculture, mais qu'ils auraient un programme bien établi pour augmenter le revenu agricole.

Cela revient à dire:

«Allez-y, réalisez-vous et vous verrez tout ce que nous ferons pour vous.» Ils ont déjà lancé ce cri et ils le lancent de nouveau. Quelle est donc la politique des libéraux en matière d'agriculture? A cet égard, leur politique consiste à dire qu'ils vont proposer des mesures. Je crois que l'honorable député de Lisgar (M. Muir) a eu parfaitement raison de dire ce qu'il a dit lors du débat sur les versements à l'acre. Comme on le sait, la question des versements à l'acre a été vivement controversée ici. Avec beaucoup de réserve et, dirai-je, de tact, car il ne voulait pas offusquer le chef de l'opposition ni lui que ce soit, l'honorable député de Lisgar a rappelé que l'honorable L. B. Pearson n'avait pas parlé de l'agriculture dans sa principale intervention au cours du débat sur l'Adresse. L'honorable député a précisé qu'une seule conclusion s'impose, c'est que les libéraux n'ont pas d'idées au sujet de l'agriculture.

Et je crois que c'est tout à fait juste. L'honorable député est né et a été élevé dans une ferme, et il est l'un de nos remarquables agriculteurs, élus ici par des agriculteurs. Je préfère donc son jugement à celui de n'importe lequel des spécialistes de l'agriculture qui siègent en face de nous ou qui occupent des bureaux au 251 de la rue Cooper, à Ottawa.

Vous savez ce qui a suivi, monsieur l'Orateur; le député d'Essex-Est (M. Martin) nous a donné un avant-goût de ce que dirait son chef. Son chef a parlé le lundi suivant. Je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que l'échantillon du député d'Essex-Est a été plus long et plus intéressant que la pièce de résistance présentée par le chef de l'opposition. Je crois donc encore que le député de Lisgar disait vrai. Ils pataugent toujours et ne savent pas encore ce qu'est leur politique agricole. Je puis vous dire ce qu'elle est, monsieur l'Orateur. Révoquez la stabilisation des prix, les avances en espèces, l'assurance-récolte nationale, les versements à l'acre, la loi sur le crédit agricole, la modification à la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, et vous aurez la politique libérale en matière agricole.

Je sais que mon temps ne me permettra pas de citer des extraits de mémoires que nous ont soumis diverses associations agricoles. Je n'en citerai qu'un. Ce mémoire a été présenté au ministre de l'Agriculture (M. Hamilton) et à moi-même, le 25 novembre 1961, à Russell

[M. Mandziuk.]

(Manitoba), par les membres de la section n° 3 du syndicat des agriculteurs du Manitoba, qui comprend la circonscription de Marquette; le troisième alinéa se lit ainsi:

Tout d'abord, nous voulons vous remercier, vous et votre gouvernement, de l'initiative que vous avez prise en adoptant quelques-unes des mesures que nous réclamions depuis bien des années.

Et ils le firent. Les organisations agricoles savent quel sort était réservé aux mémoires et requêtes sous l'ancien régime. Elles ont été reléguées aux oubliettes ou jetées dans la corbeille à papier. Tout le monde le sait. N'importe quel cultivateur vous le dira. L'alinéa expose ensuite l'objet de leur reconnaissance:

C'est-à-dire l'assurance-récolte...

Et pourtant, que cette mesure a été critiquée!

...les versements d'appoint sur le porc et les œufs, la subvention pour les aliments du bétail, etc. et les améliorations apportées aux programmes en cours.

Et ce n'est qu'un exemple de la satisfaction des organisations agricoles dont les membres sont d'appartenance politique différente. C'est dire que la direction des organisations se ferait plus facilement pardonner des reproches énergiques, que des compliments à l'adresse du gouvernement qui est en place. Je n'ai pas le temps de donner lecture du *Western Producer*. Toutefois je tiens à en indiquer les pages que les députés pourront consulter, s'ils veulent suivre cette question intéressante. Je les renvoie à la page 8 où l'Union nationale des cultivateurs félicite le ministre du commerce de ses initiatives en matière de commerce extérieur, et aux pages 9 et 10. Je les renvoie aussi au mémoire de la Fédération de l'Agriculture, à la page 6. Je demande aux députés de lire ces mémoires très attentivement. Nous nous sommes attaché la confiance des organisations agricoles. Nous avons réussi à implanter une excellente collaboration entre le gouvernement et le secteur agricole. Ce secteur sait que le gouvernement ne peut tout faire et le gouvernement sait très bien qu'il ne peut rien faire sans la coopération du monde agricole. Les organisations agricoles savent tout cela.

Je regarde l'horloge, monsieur l'Orateur, mais il me reste une question à signaler au ministre de l'Agriculture à qui nous souhaitons une prompte guérison et dont nous espérons le retour prochain. En fait, je signale la question à l'ensemble du gouvernement. Ce printemps, nous aurons quelques difficultés que les mesures que nous envisageons ne résoudre pas et qui exigent une attention immédiate. Je songe aux cultivateurs qui n'ont pas eu de récolte, qui n'ont même pas sorti leurs moissonneuses-batteuses et n'ont